
Direction Générale de la Santé

Paris, le - 3 JUIL. 1997

Direction de l'Action Sociale

753 . . . 5

Le Ministre de l'Emploi et de la Solidarité

A

Mesdames et Messieurs les Préfets de Région
et de Département
Directions Régionales et Départementales des
Affaires Sanitaires et Sociales (pour
information)

Objet : Lutte contre la toxicomanie.

L'action publique en matière de lutte contre la toxicomanie doit s'inscrire dans un cadre cohérent, condition indispensable d'une efficacité renouvelée au service d'un enjeu majeur.

A cet effet, la Direction de l'Action Sociale (DAS) et la Direction Générale de la Santé (DGS) regroupent leur activités.

Le bureau SP3 de la Direction Générale de la Santé (Sous-direction "Santé des Populations") a donc désormais pour mission, outre l'organisation de la prise en charge des toxicomanes, la définition et la mise en œuvre des politiques relatives à la prévention et à la réinsertion de ces publics.

Le pilotage de ce nouveau dispositif concernant les aspects sociaux, conduit le Directeur de l'Action Sociale et le Directeur Général de la Santé (ou leurs représentants) à se rencontrer chaque trimestre pour arrêter les décisions qui sont ensuite mises en œuvre par la Direction Générale de la Santé.

Conséquemment, les crédits du chapitre 47-15 (action sociale-programmes et dispositifs de prévention et de lutte contre la toxicomanie) seront gérés par la Direction Générale de la Santé à partir de l'exercice 1998.

Vous pouvez dès à présent saisir directement la Direction Générale de la Santé, sous le timbre du bureau SP3, de tous dossiers, y compris budgétaires, relatifs à la prévention de la toxicomanie et à la réinsertion des toxicomanes. Celle-ci est habilitée à vous saisir directement sur les aspects sociaux des dossiers dont elle a la charge.

.../...

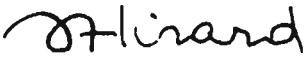
Vous veillerez à ce que cette approche décloisonnée des aspects sanitaires et sociaux de la lutte contre la toxicomanie soit mise en oeuvre au niveau de vos services.

Le Directeur de l'Action Sociale,



P. GAUTHIER

Le Directeur Général de la Santé,



J-F. GIRARD